

Sommaire

Mars - avril 2007

03 ZOOM

L'« Ambition Réussite »
gagne les lycées

04 FICHES PRATIQUES

• Ressources numériques
Les clés du savoir
• Exposition pédagogique
« La biodiversité : tout est vivant, tout est lié »

06 DOSSIER

Second degré :
services sur mesure

09 ACTUS PÉDAGOGIQUES

• Calcul : le compte est bon !
• Vocabulaire : favoriser
l'égalité des chances



11 ACTUS MINISTÈRE

Promotions à la hors-classe :
des enseignants mieux rémunérés

12 QUESTIONS-RÉPONSES

2 disciplines, 1 professeur : tout savoir
sur les mentions complémentaires



Plus d'info ?
Inscrivez-vous
à la lettre
d'information
en ligne sur

www.education.gouv.fr

LE COURAGE DES ENSEIGNANTS DISTINGUÉ



Quand dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, certains s'en prennent aux élèves ou aux professeurs, un sentiment justifié d'indignation traverse tout notre pays. En s'en prenant à la communauté éducative, ils s'attaquent aux fondements de notre société. Ils s'attaquent à notre jeunesse et aux professeurs, qui sont les gardiens de la transmission des savoirs et des valeurs. Ils s'attaquent à des lieux qui doivent rester le creuset des valeurs de tolérance et de respect. Alors, quand ces lieux et ces personnes sont menacés, c'est tout le pays qui est menacé, et qui peut exprimer légitimement son indignation. Mais, à l'inverse, quand des professeurs n'écourent que leur courage pour défendre ces lieux et ces personnes, la Nation doit leur exprimer sa profonde gratitude. C'est pourquoi, à titre exceptionnel, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a remis les palmes académiques à deux jeunes enseignants, Magali Lavocat et Laurent Mastorgio, pour avoir protégé leurs élèves malgré les risques auxquels ils s'exposaient personnellement. Il est essentiel de considérer et de valoriser auprès des Français le courage dont les enseignants doivent quotidiennement faire preuve, moralement et physiquement. ■

HORIZON CHINOIS

Début février, la visite du ministre de l'Éducation nationale en Chine a été l'occasion de renforcer les perspectives de coopération et de partenariat qui se sont développées entre les deux pays ces dernières années. Il y a actuellement 16 000 étudiants chinois en France et la progression du nombre d'étudiants chinois en France est en constante augmentation. L'accord signé permettra une reconnaissance mutuelle des études et des diplômes afin de favoriser la mobilité étudiante entre la France et la Chine. ■



Zhou Ji, le ministre chinois de l'Éducation et son homologue français.

LA FRANÇAISE DOIT VOTER !



Proposée en 1906, débattue par les députés en 1919, reprise par voie d'ordonnance en 1944 et enfin appliquée en 1945, rarement une réforme aura connu un tel parcours. L'histoire mouvementée de la proposition de loi en faveur du vote des femmes est retracée dans le documentaire « La Française doit voter ! ». Sur le modèle du film « La Séparation » sur la laïcité, cette œuvre reprend les débats qui ont eu lieu à l'Assemblée Nationale à l'époque. Le DVD a été remis à tous les chefs d'établissement de collège et de lycée. Il peut faire l'objet de projection avec les élèves et de débat avec les enseignants, sur l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons. Une convention interministérielle sur la parité fille/garçon a été publiée pour réaffirmer la volonté de lutter contre ces inégalités à l'école. ■

L'« Ambition Réussite » gagne les lycées

APRÈS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES COLLÈGES, L'ÉDUCATION NATIONALE CONTINUE À S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, MAIS CETTE FOIS-CI AVEC LES LYCÉES. UNE QUARANTAINE D'ÉTABLISSEMENTS VONT AINSI ÊTRE LABELLISÉS « AMBITION RÉUSSITE » DÈS LA PROCHAINE RENTRÉE.



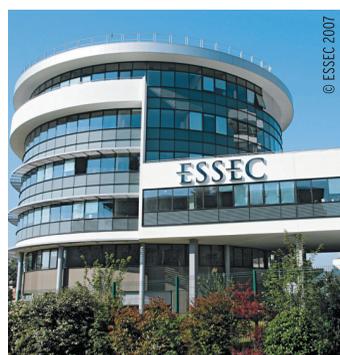
Les écoles et les collèges des réseaux « Ambition Réussite » ont permis de relancer la dynamique de l'éducation prioritaire en concentrant les moyens : 1 000 enseignants supplémentaires, 3 000 assistants pédagogiques pour le soutien scolaire, un principal adjoint supplémentaire et une infirmière par collège. Les quarante lycées d'enseignement général ou professionnel qui seront labellisés « Ambition Réussite » à la rentrée 2007 apporteront, sur la base d'un projet, une aide ciblée aux élèves. Ils les épauleront pour leur permettre de poursuivre leurs études dans le supérieur, d'accéder à des filières d'excellence et de réussir leur intégration dans le monde professionnel.

Une démarche volontaire reconnue

Dans ces lycées, un soutien scolaire gratuit sera notamment organisé dans toutes les classes par des professeurs volontaires. Le soutien des lycéens pourra également passer par un soutien en ligne gratuit. A la fin de chaque année scolaire, chaque établissement procédera à une évaluation de son projet. Cette démarche sera l'occasion de mettre en place un accompagnement des équipes éducatives pour travailler sur des ajustements éventuels. Les recteurs organiseront l'évaluation académique du dispositif avec le concours de l'Inspection générale. La liste sera révisée chaque année au niveau national au vu de ces évaluations. Une synthèse nationale sera effectuée et publiée tous les ans. ■

➕ POUR APPROFONDIR

• www.educationprioritaire.education.fr : le site de l'éducation prioritaire



« AMBITION RÉUSSITE » : POUR TISSER DES PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

🗣️ L'octroi du label « Ambition Réussite » donnera une identité forte aux lycées engagés dans ce processus. Il leur permettra de tisser des partenariats valorisants avec des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des institutions ou des établissements culturels en France et à l'étranger. Des conventions ont d'ores et déjà été signées avec Science-Po, l'Essec, Polytechnique, la Fédération du Commerce et de la Distribution ou l'Ordre national des architectes. Les partenaires, ce sont aussi les parents. L'une des ambitions du programme est en effet de les impliquer plus largement dans le suivi scolaire de leurs enfants, en les associant au projet d'orientation et en les faisant bénéficier d'un accompagnement personnalisé. **Pierre Polivka | délégué à l'éducation prioritaire**